



MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

Séance extraordinaire du
Mardi 22 octobre 2024, à 19 h

ORDRE DU JOUR

1. Législation

- 1.1. Ouverture de la séance et constat du quorum
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour

2. Administration générale

- 2.1. Transaction et quittance – Réclamation 9434-7028 Québec inc. - Autorisation de signature

3. Sécurité publique

- 3.1. Schéma de couverture de risques en incendies – Résolution en vertu de l'article 15
- 3.2. Schéma de couverture de risques en incendies – Résolution en vertu de l'article 16

4. Période de questions

**Prochaine séance ordinaire du conseil le
lundi 4 novembre 2024, à 19 h 30**